











Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) 09 Programme Intégré SUD UBANGI

3^{ème} réunion du Comité de Pilotage du FONAREDD

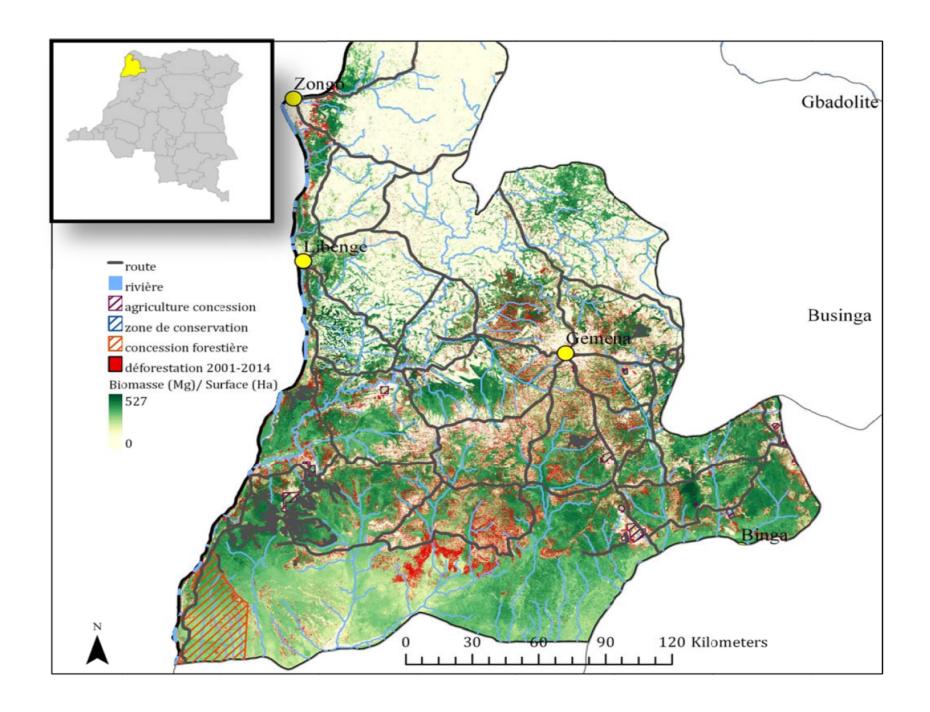
Kinshasa, 08 février 2016

Fiche projet

- Zone de programme: Province du SUD UBANGI
- Montant: 7 M USD en 2 tranches (4 M\$ et 3 M\$)
- Mots clés : aménagement du territoire, plans de développement durable, agroforesterie, reboisements, cultures pérennes.
- Bénéficiaires:
 - Gouvernement provincial, ETD, Terroirs, Services techniques déconcentrés et décentralisés: agriculture, environnement, Aménagement du territoire.
 - populations notamment paysannes de la province (2,8 Mhab) ainsi que secteur privé
- Agence d' Exécution : Banque Mondiale
- Projet adossé à la phase additionnelle (75 M\$) du Projet d'Appui à la Réhabilitation et à la Relance du Secteur Agricole (PARRSA) dont la zone d'action couvre également la Mongala et le Nord Ubangi : développement agricole, infrastructures, équipements, soutien aux filières.

UNE PROVINCE À FORT NIVEAU DE DÉFORESTATION ET DE DÉGRADATION FORESTIÈRE

- Taux de déforestation supérieur à 0,5% par an
- Déforestation diffuse autour de Gemena liée à l'approvisionnement de la ville en charbon et produits agricoles (ainsi que Kinshasa par l'Ubangi, la Mongala et le Fleuve).
- Déforestation massive au sud, de front pionnier, pour alimenter Kinshasa par le Fleuve (charbon de bois, maïs).



OBJECTIF du PROJET

- Contribuer à l'objectif global du projet (y compris du PARRSA) d'amélioration des conditions de vie des populations.
- Orienter le développement de la province du Sud-Ubangi dans le sens d'une plus grande attention portée à la gestion durable des terroirs et par ce biais
- Limiter / réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts

RESULTATS ATTENDUS (1): planification du développement

- Tous territoires pris en compte (Budjala, Gemena, Kungi, Libenge/Zongo)
- Plan de Développement Durable de la province élaboré et mis en œuvre dans la mesure des financements disponibles (ce projet et PARRSA);
- Plans de Développement Durable des Secteurs élaborés et mis en œuvre dans la limite des financements disponibles;

RESULTATS ATTENDUS : 2 (volet gouvernance et Technique)

- Plateformes Multi acteurs des secteurs et territoires renforcées (CARGs...);
- Comités Locaux de Développement (CLD) créés ou renforcés dans les Terroirs villageois
- Plans Simples de Gestion durable des Ressources Naturelles (PGRN) élaborés et mis en œuvre sur contrat dans au moins une centaine de terroirs y compris avec l'appui du PARRSA
- Volet technique en appui au PARSSA : agroforesterie, reboisements, cultures pérennes alternatives à la culture itinérante.

RECOMMANDATIONS DU CT

- Ce projet va permettre d'aligner un grand projet de la Banque Mondiale, disposant de financements conséquents, sur la vision de l'Aménagement du Territoire et son Plan de Développement Durable ainsi que sur la REDD+.
- Il complètera les financements disponibles de ce projet et ses activités (agriculture, infrastructures, équipements) par un volet technique orienté vers les cultures arborées: reboisements, mises en défens, agroforesterie, cultures pérennes. Il contribuera ainsi à faire évoluer les systèmes de production vers plus de durabilité
- Ce projet peut être présenté au COPIL moyennant des améliorations ci après
 - La gestion fiduciaire du projet
 - Un calendrier de mise en œuvre des jalons de la LOI en fonction des activités
 - La prise en compte du genre
 - Un budget détaillé.

Constat du SE

 Le SE Exécutif du FONAREDD confirme que les recommandations d'amélioration technique du document projet (Gestion fiduciaire, genre, couverture de toute la province notamment du Sud, budget détaillé) ont été prises en compte dans le document présenté au COPIL.

RECOMMANDATION FINALE

- Les réserves du CT ayant été levées, la recommandation du CT au COPIL s'applique :
- Approuver le document de programme « Programme Intégré REDD+ de la Province du Sud Ubangi» pour un montant de 7 M USD à libérer en 2 tranches :
 - la première tranche de 4 M USD étant sécurisée,
 - la seconde tranche de 3 M USD étant conditionnée i) à la performance du programme et ii) à la capitalisation dudit Fonds suite à l'évaluation à mi-parcours de la Lettre d'Intention signée avec CAFI

